

RCS : GRASSE Code greffe : 0603

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de GRASSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00594 Numéro SIREN : 821 738 945 Nom ou dénomination : 5Ms-SERVICES
--

Ce dépôt a été enregistré le 10/07/2019 sous le numéro de dépôt B2019/002737

Désignation de l'entreprise : SASU 5Ms-SERVICES		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 36 AVENUE JEAN MAUBERT		06130 GRASSE	
Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 82173894500012			
		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le. 31/12/2018	
		N-1 31/12/2017	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB	
Frais de développement *		CX	
Concessions, brevets et droits similaires		AF	
Fonds commercial (1)		AH	
Autres immobilisations incorporelles		AJ	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	
Tribunal de Commerce de Grasse : dépôt n° 2737 en date du 10/07/2019		AM	
Constructions		AP	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	
Autres immobilisations corporelles		AT	
Immobilisations en cours		AV	
Avances et acomptes		AX	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	
Autres participations		CU	
Créances rattachées à des participations		BB	
Autres titres immobilisés		BD	
Prêts		BF	
Autres immobilisations financières*		BH	
TOTAL (II)		BJ	
Matières premières, approvisionnements		BL	
En cours de production de biens		BN	
En cours de production de services		BP	
Produits intermédiaires et finis		BR	
Marchandises		BT	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	
Autres créances (3)		BZ	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	
Disponibilités		CF	
Charges constatées d'avance (3)*		CH	
TOTAL (III)		CJ	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Ecart de conversion actif* (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	
CP		(3) Part à plus d'un an	
CR			
Clause de réserve de propriété *		Immobilités	
Stocks		Créances	

Désignation de l'entreprise : SASU 5Ms-SERVICES

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :100 000.....)	DA	100 000	100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	10 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	21 411	
	Report à nouveau	DH		(29 866)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	376 445	61 277
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	507 855	131 411
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	710 925	1 550 564
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	606 193	687 537
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	382	403
	Dettes fiscales et sociales	DY	13 558	17 413
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	966	6 676
Compte régul	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	1 332 023	2 262 592
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 839 879	2 394 003
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	762 387	1 572 240
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SASU 5Ms-SERVICES

Néant ☐ *

			Exercice N				Exercice (N-1)		
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires				Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue	biens* services*	FD		FE		FF		
			FG	179 173	FH		FI	179 173	170 461
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	179 173	FK		FL	179 173	170 461	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	11 110	8 463	
	Autres produits (1) (11)					FQ		1	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	190 283	178 924
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	25 403	23 290	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	737	909	
	Salaires et traitements*					FY	26 046	38 291	
	Charges sociales (10)					FZ	8 948	16 210	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*			GA	24		
			- dotations aux provisions			GB			
			Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC			
			Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD			
	Autres charges (12)					GE		1	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	61 158	78 701
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	129 125	100 223
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	300 000		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	561	174	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)						GP	300 561	174
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	22 556	26 134	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)						GU	22 556	26 134
	2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	278 005	(25 960)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	407 130	74 263	

Désignation de l'entreprise : SASU 5Ms-SERVICES

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA				
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB				
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD				
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE				
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF				
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG				
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH				
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	30 685	12 986		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	490 843	179 098		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	114 399	117 822		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	376 445	61 277		
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO				
	(2) Dont {	HY	IG			
						produits de locations immobilières
	(3) Dont {	HP	HQ			
						- Crédit bail mobilier *
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH				
						- Crédit bail immobilier
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ				
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK				
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX				
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	RD			
						Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)
	(9) Dont transferts de charges	A1	11 110	8 463		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2				
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3				
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4				
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9					
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N			
			Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N				
		Charges antérieures		Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 839 878.74 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 179 173.00 Euros et dégageant un bénéfice de 376 444.60 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/I)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 539 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

Le CICE de l'exercice précédent (2017), d'un montant de 2520 euros a permis de financer une partie du BFR.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 293		708
TOTAL	2 293		708
Autres participations	1 540 501		
TOTAL	1 540 501		
TOTAL GENERAL	1 542 794		708

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			3 001	3 001
TOTAL			3 001	3 001
Autres participations			1 540 501	1 540 501
TOTAL			1 540 501	1 540 501
TOTAL GENERAL			1 543 502	1 543 502

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 293	24		2 317
TOTAL	2 293	24		2 317
TOTAL GENERAL	2 293	24		2 317

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de bureau informatique mobilier	24				
TOTAL	24				
TOTAL GENERAL	24				

Etat des provisions

Néant

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	37 538	37 538	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 823	2 823	
Impôts sur les bénéfices	18 171	18 171	
Taxe sur la valeur ajoutée	95	95	
TOTAL	58 627	58 627	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	710 925	141 288	569 637	
Fournisseurs et comptes rattachés	382	382		
Personnel et comptes rattachés	1 958	1 958		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 680	2 680		
Taxe sur la valeur ajoutée	8 919	8 919		
Groupe et associés	606 193	606 193		
Autres dettes	966	966		
TOTAL	1 332 023	762 387	569 637	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	839 639			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	100.0000		1 000		1 000

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes financières diverses	7 697
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	265
Dettes fiscales et sociales	1 449
Total	9 411

5Ms-SERVICES
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
Au capital de 100.000 €
Siège social : 36 Avenue Jean Maubert
06130 GRASSE
821 738 945 RCS GRASSE

**EXTRAIT DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 29 JUIN 2019
(EXERCICE CLOS LE 31/12/2018)**

DEUXIEME DECISION – Affectation du résultat

L'Associé unique décide d'affecter le bénéfice net comptable de de l'exercice clos le 31/12/2018 d'un montant de 376.445 euros au poste autres réserves au passif du bilan qui passe de ce fait de 21.411 euros à 397.856 euros.

Pour se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, il est précisé qu'aucune distribution de dividendes n'est intervenue lors des deux précédents exercices.

pour copie conforme, le président




Jean-Paul BONGIOVANNI

EXPERT COMPTABLE

Diplômé d'Etat

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Agrée par la Cour d'Appel d'Aix en Provence

Serge VIANO

EXPERT COMPTABLE

Diplômé d'Etat

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Agrée par la Cour d'Appel d'Aix en Provence

Sabrina BONINO

EXPERT COMPTABLE

Diplômé d'Etat

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Agrée par la Cour d'Appel d'Aix en Provence

Rapport du Commissaire aux Comptes

Sur les Comptes Annuels

Exercice Clos au 31/12/2018

5 MS

36, Avenue Jean Maubert

06130 GRASSE



2, Avenue Général Trestournel - 06220 Vallauris - **04 93 64 53 36** - Fax. 04 93 64 93 78

8, Chemin du Santon - 06130 Grasse Le Plan - **04 92 42 43 00** - Fax. 04 93 77 96 69

8, Ave Gaston de Fontmichel - 06460 St Vallier de Thiey - **04 92 60 01 88** - Fax. 04 93 42 13 12

SARL d'Expertise Comptable & de Commissariat aux Comptes au Capital du 578.400 € - RCS Antibes B 408 596 237 - NAF 6920 Z

5 MS
SAS au capital de 100 000 €
Siège social : 36 Avenue Jean Maubert
06130 GRASSE

821 738 945 RCS GRASSE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2018

A l'Associé unique

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS 5MS relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SAS 5MS à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du (des) commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

REGLES ET METHODES COMPTABLES :

Dans la page 10 des comptes annuels correspondant aux annexes comptables, paragraphe « Règles et Méthodes Comptables » sont indiquées les méthodes retenues pour l'élaboration des comptes annuels.

ETAT DES IMMOBILISATIONS :

Dans la page 11 est indiqué l'état des immobilisations à la clôture de l'exercice, et notamment la valeur en coûts historiques de la participation dans la Société « Transports Galot ».

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du le Président et dans les autres documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SAS 5 MS¹ à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du (des) commissaire(s) aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois

garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société¹.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société² à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Vallauris, le 7 Juin 2019
Le Commissaire aux comptes
FIDUCIAIRE B & V, représenté par
SERGE VIANO

SARL FIDUCIAIRE BV
Expertise Comptable, Commissaire aux comptes
2 Avenue du Général Trepoüret
06220 VALLAURIS
Tél 04 93 64 53 36 Fax 04 93 64 93 78
Siret 408 596 237 00052

SASU 5Ms-SERVICES

36 AVENUE JEAN MAUBERT

06130 GRASSE

Dossier financier de l'exercice en Euros

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Activité principale de l'entreprise : HOLDING

Nous vous présentons ci-après le dossier financier qui se décompose ainsi :

- Les comptes annuels
- Le dossier fiscal
- Le dossier de gestion

Fait à MOUGINS

Le 30/04/2019

Françoise LEMALLE

Expert Comptable

SELAS LEMALLE AREs X.PERT

189 Chemin de Faissolle

06250 MOUGINS

04 93 69 13 16

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2018 12		Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	
	Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles					
	Frais d'établissement					
	Frais de développement					
	Concessions, brevets et droits similaires					
	Fonds commercial (1)					
	Autres immobilisations incorporelles					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations corporelles					
	Terrains					
	Constructions					
	Installations techniques, matériel et outillage					
	Autres immobilisations corporelles	3 001.02	2 317.11	683.91		683.91
ACTIF CIRCULANT	Immobilisations financières (2)					
	Participations mises en équivalence					
	Autres participations	1 540 500.91		1 540 500.91	1 540 500.91	
	Créances rattachées à des participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres immobilisations financières					
	Total II	1 543 501.93	2 317.11	1 541 184.82	1 540 500.91	683.91 0.04
	Stocks et en cours					
	Matières premières, approvisionnements					
	En-cours de production de biens					
	En-cours de production de services					
	Produits intermédiaires et finis					
Comptes de Régularisation	Marchandises					
	Avances et acomptes versés sur commandes				1 087.35	1 087.35 100.00
	Créances (3)					
	Clients et comptes rattachés	37 537.50		37 537.50	20 711.19	16 826.31 81.24
	Autres créances	21 089.29		21 089.29	50 403.79	29 314.50 58.16
	Capital souscrit - appelé, non versé					
	Valeurs mobilières de placement					
	Disponibilités	240 067.13		240 067.13	781 299.76	541 232.63 69.27
	Charges constatées d'avance (3)					
	Total III	298 693.92		298 693.92	853 502.09	554 808.17 65.00
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
	Primes de remboursement des obligations (V)					
	Ecart de conversion actif (VI)					
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		1 842 195.85	2 317.11	1 839 878.74	2 394 003.00	554 124.26 23.15

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 100 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	100 000.00	100 000.00		
	Réserves				
	Réserve légale	10 000.00		10 000.00	
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	21 410.78		21 410.78	
	Report à nouveau		29 866.09	29 866.09	100.00
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	376 444.60	61 276.87	315 167.73	514.33
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	507 855.38	131 410.78	376 444.60	286.46
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	710 924.89	1 550 563.66	839 638.77	54.15
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	606 192.90	687 536.95	81 344.05	11.83
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	381.67	403.20	21.53	5.34
	Dettes fiscales et sociales	13 557.79	17 412.71	3 854.92	22.14
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	966.11	6 675.70	5 709.59	85.53
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	1 332 023.36	2 262 592.22	930 568.86	41.13
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		1 839 878.74	2 394 003.00	554 124.26	23.15

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

762 386.73 1 572 239.70

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	179 173.00		179 173.00	170 461.00		8 712.00	5.11
Chiffre d'affaires NET	179 173.00		179 173.00	170 461.00		8 712.00	5.11
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			11 109.93	8 462.53		2 647.40	31.28
Autres produits				0.94		0.94	100.00
Total des Produits d'exploitation (I)			190 282.93	178 924.47		11 358.46	6.35
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			25 403.26	23 289.59		2 113.67	9.08
Impôts, taxes et versements assimilés			737.43	909.38		171.95	18.91
Salaires et traitements			26 045.56	38 291.28		12 245.72	31.98
Charges sociales			8 947.87	16 210.32		7 262.45	44.80
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			24.00			24.00	
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges				0.77		0.77	100.00
Total des Charges d'exploitation (II)			61 158.12	78 701.34		17 543.22	22.29
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			129 124.81	100 223.13		28 901.68	28.84
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	300 000.00		300 000.00	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	560.50	174.01	386.49	222.11
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	300 560.50	174.01	300 386.49	NS
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	22 555.71	26 134.13	3 578.42	13.69
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	22 555.71	26 134.13	3 578.42	13.69
2. Résultat financier (V-VI)	278 004.79	25 960.12	303 964.91	NS
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	407 129.60	74 263.01	332 866.59	448.23
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	30 685.00	12 986.14	17 698.86	136.29
Total des produits (I+III+V+VII)	490 843.43	179 098.48	311 744.95	174.06
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	114 398.83	117 821.61	3 422.78	2.91
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	376 444.60	61 276.87	315 167.73	514.33

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2018 12	% bilan	Exercice N-1 31/12/2017 12	% bilan	Exercice N-2 31/12/2016 12	% bilan
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES		683.91	0.04				
21830000	MATÉRIEL BUREAU , INFORMATIQUE	3 001.02	0.16	2 293.11	0.10		
28183000	AMORT MATERIEL DE BUREAU	2 317.11	0.13	2 293.11	0.10		
AUTRES PARTICIPATIONS		1 540 500.91	83.73	1 540 500.91	64.35	2 070 000.00	88.98
26100000	TITRES DE PARTICIPATION 2M					2 070 000.00	88.98
26110000	TITRES DE PARTICIP.TPS GALOT	1 540 500.91	83.73	1 540 500.91	64.35		
TOTAL II		1 541 184.82	83.77	1 540 500.91	64.35	2 070 000.00	88.98
AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES				1 087.35	0.05		
40910000	FOURNISSEURS AVANCES, ACOMPTE			1 087.35	0.05		
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		37 537.50	2.04	20 711.19	0.87	24 840.00	1.07
41100000	CLIENTS	16 890.00	0.92	18 723.89	0.78	24 840.00	1.07
41810000	CLIENTS FACTURES À ÉTABLIR	20 647.50	1.12	1 987.30	0.08		
AUTRES CREANCES		21 089.29	1.15	50 403.79	2.11	2 447.13	0.11
40980000	R.R.R & AVOIRS A ETABLIR			1 560.00	0.07		
43870000	PRODUITS À RECEVOIR	2 823.08	0.15				
44400000	ETAT IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICE	18 171.00	0.99	48 054.00	2.01		
44566000	T.V.A. S AUTRE BIEN ET SERVICE	20.12	0.00	8.39	0.00	735.71	0.03
44586000	TVA S/FACT NON PARVENUES	75.09	0.00			38.26	0.00
44587000	TVA SUR FACT A ETABLIR			781.40	0.03		
46700000	SCP DAUDRY ROUZE NOTAIRES					1 673.16	0.07
DISPONIBILITES		240 067.13	13.05	781 299.76	32.64	229 163.01	9.85
51200000	CAISSE D'EPARGNE	70 373.63	3.82	346 469.46	14.47	89 753.75	3.86
51210000	SMC	69 687.89	3.79	334 703.73	13.98	139 403.65	5.99
51220000	CIC LYONNAISE BANQUE	5.61	0.00	5.61	0.00	5.61	0.00
51240000	SMC COMPTE A TERME 5MS	100 000.00	5.44	100 000.00	4.18		
51800000	INTÉRÊTS COURUS			120.96	0.01		
TOTAL III		298 693.92	16.23	853 502.09	35.65	256 450.14	11.02
TOTAL GENERAL		1 839 878.74	100.00	2 394 003.00	100.00	2 326 450.14	100.00

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 31/12/2018 12	% bilan	Exercice N-1 31/12/2017 12	% bilan	Exercice N-2 31/12/2016 12	% bilan
CAPITAL	100 000.00	5.44	100 000.00	4.18	100 000.00	4.30
10130000 CAP. SOUSCRIT APPELÉ, VERSÉ	100 000.00	5.44	100 000.00	4.18	100 000.00	4.30
RESERVE LEGALE	10 000.00	0.54				
10610000 RÉSERVE LÉGALE	10 000.00	0.54				
AUTRES RESERVES	21 410.78	1.16				
10680000 AUTRES RÉSERVES	21 410.78	1.16				
REPORT A NOUVEAU			29 866.09	1.25		
11900000 REPORT À NOUVEAU (SOLDE DÉBIT)			29 866.09	1.25		
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	376 444.60	20.46	61 276.87	2.56	29 866.09	1.28
TOTAL I	507 855.38	27.60	131 410.78	5.49	70 133.91	3.01
EMPRUNTS AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT	710 924.89	38.64	1 550 563.66	64.77	1 688 572.26	72.58
16410000 PRET CAISSE D'EPARGNE 4771434	355 733.38	19.33	425 450.05	17.77	494 301.14	21.25
16412000 PRET IN FINE C.EPARGN. 4771435			350 000.00	14.62	350 000.00	15.04
16420000 PRET IN FINE S.M.C 350 KE			350 000.00	14.62	350 000.00	15.04
16421000 PRET S.M.C 500 KE	355 191.51	19.31	425 113.61	17.76	494 271.12	21.25
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	606 192.90	32.95	687 536.95	28.72	547 169.30	23.52
45110000 GPE INTEGRATION FISCALE GALOT	132 893.14	7.22	130 139.14	5.44		
45500000 ASSOCIES C/C M.MOUTERDE CHRIST	465 602.59	25.31	548 262.99	22.90	544 310.96	23.40
45580000 INTÉRÊTS COURUS	7 697.17	0.42	9 134.82	0.38	2 858.34	0.12
DETTE FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	381.67	0.02	403.20	0.02	4 600.68	0.20
40100000 FOURNISSEURS	116.47	0.01	48.00	0.00	4 413.48	0.19
40800000 FOURNISS FACTURE NON PARVENUE	265.20	0.01	355.20	0.01	187.20	0.01
DETTE FISCALES ET SOCIALES	13 557.79	0.74	17 412.71	0.73	15 973.99	0.69
42100000 PERSONNEL RÉMUNÉRATIONS DUES	1 059.03	0.06			4 718.30	0.20
42820000 DETTES PROV. CONGÉS À PAYER	899.10	0.05	2 932.82	0.12	641.54	0.03
43100000 URSSAF	987.54	0.05	4 707.00	0.20	3 017.06	0.13
43703000 GENERALI RETRAIT SUPPL+MUTUELL			1 691.57	0.07	480.00	0.02
43730000 RETRAITE / PREVOYANCE	1 142.94	0.06	1 042.86	0.04	799.28	0.03
43740000 AUTRES ORGANISMES SOCIAUX					275.15	0.01
43820000 CHGES SOCIALES CONGÉS À PAYER	173.44	0.01	1 483.42	0.06	296.71	0.01
43860000 AUTRES CHARGES À PAYER	376.32	0.02	482.60	0.02	85.96	0.00
44551000 T.V.A. À DÉCAISSER	2 772.00	0.15	1 791.00	0.07	1 520.00	0.07
44571000 T.V.A. COLLECTÉE	2 814.44	0.15	3 120.24	0.13	4 139.99	0.18
44586000 TVA S/FACT NON PARVENUES			161.20	0.01		
44587000 TVA SUR FACT A ETABLIR	3 332.98	0.18				
AUTRES DETTES	966.11	0.05	6 675.70	0.28		
41980000 R.R.R.À ACCORD, AV.À ÉTABLIR			4 688.40	0.20		
46730000 DEB/CRED DIV. P MAZET	649.60	0.04	1 987.30	0.08		
46740000 NDF SILVAINÉ MOUTERDE	316.51	0.02				
TOTAL IV	1 332 023.36	72.40	2 262 592.22	94.51	2 256 316.23	96.99
TOTAL GENERAL	1 839 878.74	100.00	2 394 003.00	100.00	2 326 450.14	100.00

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12	% CA	Exercice N-1 31/12/2017 12	% CA	Exercice N-2 31/12/2016 12	% CA
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	179 173.00	100.00	170 461.00	100.00	67 200.00	100.00
70600000 PRESTATIONS DE SERVICES	179 173.00	100.00	170 461.00	100.00	67 200.00	100.00
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	179 173.00	100.00	170 461.00	100.00	67 200.00	100.00
REPRISES SUR AMORT. ET PROVISIONS, TRANSF. DE CHARGES	11 109.93	6.20	8 462.53	4.96	559.94	0.83
79100000 TRANSF CHARGES D'EXPLOIT 20%	6 549.90	3.66	2 028.24	1.19	559.94	0.83
79110000 TRANSFERT CHARGES EXPLOIT EXO	1 736.95	0.97	6 434.29	3.77		
79120000 TRANSFERT CHARGES EXPLOIT EXO	2 823.08	1.58				
AUTRES PRODUITS			0.94			
75800000 PRODT DIVERS GESTION COURANTE			0.94	0.00		
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	190 282.93	106.20	178 924.47	104.97	67 759.94	100.83
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	25 403.26	14.18	23 289.59	13.66	72 860.50	108.42
60630000 FOURNIT ENTRETIEN PETIT ÉQUIPT	421.17	0.24			839.50	1.25
60640000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	77.34	0.04				
61600000 PRIMES D'ASSURANCES	1 931.91	1.08	1 760.91	1.03	146.76	0.22
61620000 ASSURANCES PRETS	6 047.39	3.38	4 819.04	2.83	233.33	0.35
61830000 DOCUMENTATION TECHNIQUE					147.39	0.22
62260000 HONORAIRES	5 757.00	3.21	7 036.97	4.13	612.00	0.91
62261000 HONORAIRES JURIDIQUES	600.00	0.33	1 100.00	0.65	37 972.16	56.51
62270000 FRAIS D'ACTES ET CONTENTIEUX	166.51	0.09	259.47	0.15	445.05	0.66
62300000 PUBLICITÉ, PUBLICATIONS			131.86	0.08	501.26	0.75
62510000 VOYAGES ET DÉPLACEMENTS	8 992.05	5.02	7 396.18	4.34	28 850.88	42.93
62570000 RÉCEPTIONS	83.60	0.05				
62600000 FRAIS POSTAUX ET DE TÉLÉCOMM.	1 325.66	0.74	651.10	0.38	261.11	0.39
62700000 SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILÉ	0.63	0.00	134.06	0.08		
62720000 COMM ET FRAIS S ÉMISS EMPRUNT					2 851.06	4.24
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS	737.43	0.41	909.38	0.53	9 661.40	14.38
63120000 TAXE D'APPRENTISSAGE	191.00	0.11	245.38	0.14	43.62	0.06
63330000 FORMAT PROFESSIONNELLE CONTINU	154.43	0.09	198.00	0.12	7 547.78	11.23
63511000 CFE COTI FONCIERE ENTREPRISES	392.00	0.22	91.00	0.05		
63540000 DROIT ENREGISTREMENT ET TIMBRE			375.00	0.22	2 070.00	3.08
SALAIRES ET TRAITEMENTS	26 045.56	14.54	38 291.28	22.46	7 056.91	10.50
64110000 SALAIRES, APPOINTEMENTS	28 079.28	15.67	36 000.00	21.12	6 415.37	9.55
64120000 CONGÉS PAYÉS	2 033.72	1.14	2 291.28	1.34	641.54	0.95
CHARGES SOCIALES	8 947.87	4.99	16 210.32	9.51	3 171.13	4.72
64510000 COTISATIONS À L'URSSAF	6 696.97	3.74	11 982.87	7.03	1 965.52	2.92
64520000 COTISATIONS AUX MUTUELLES	1 755.79	0.98	1 851.60	1.09	185.69	0.28
64530000 COTISATION CAISSES DE RETRAITE	2 344.09	1.31	3 709.14	2.18	723.21	1.08
64580000 PROV CHARGES S/CONG PAYES	1 309.98	0.73	1 186.71	0.70	296.71	0.44
64900000 CICE	539.00	0.30	2 520.00	1.48		
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	24.00	0.01				
68112000 DOT. AMORT. IMMOB CORPORELLES	24.00	0.01				
AUTRES CHARGES			0.77			
65800000 CHGE DIVERSE GESTION COURANTE			0.77	0.00		

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12	% CA	Exercice N-1 31/12/2017 12	% CA	Exercice N-2 31/12/2016 12	% CA
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	61 158.12	34.13	78 701.34	46.17	92 749.94	138.02
RESULTAT D'EXPLOITATION	129 124.81	72.07	100 223.13	58.80	24 990.00	37.19
PRODUITS FINANCIERS DE PARTICIPATIONS 76100000 PRODUITS DE PARTICIPATIONS	300 000.00	167.44				
	300 000.00	167.44				
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES 76800000 AUTRES PRODUITS FINANCIERS	560.50	0.31	174.01	0.10		
	560.50	0.31	174.01	0.10		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	300 560.50	167.75	174.01	0.10		
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES 66110000 INTÉRÊTS DES EMPRUNTS DETTES 66150000 INTÉRÊTS DES COMPTES COURANTS 66160000 INTÉR BANC, ET OPÉRAT FINANCEM	22 555.71	12.59	26 134.13	15.33	4 876.09	7.26
	14 858.54	8.29	16 999.12	9.97	2 017.75	3.00
	7 697.17	4.30	9 134.82	5.36	2 858.34	4.25
			0.19	0.00		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	22 555.71	12.59	26 134.13	15.33	4 876.09	7.26
RESULTAT FINANCIER	278 004.79	155.16	25 960.12	15.23	4 876.09	7.26
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	407 129.60	227.23	74 263.01	43.57	29 866.09	44.44
IMPOTS SUR LES BENEFICES 69810000 INTÉGRATION FISCALE CHARGES 69890000 INTÉGRATION FISCALE PRODUITS	30 685.00	17.13	12 986.14	7.62		
	117 543.00	65.60	103 948.14	60.98		
	86 858.00	48.48	90 962.00	53.36		
TOTAL DES PRODUITS	490 843.43	273.95	179 098.48	105.07	67 759.94	100.83
TOTAL DES CHARGES	114 398.83	63.85	117 821.61	69.12	97 626.03	145.28
BENEFICE OU PERTE (Produits - Charges)	376 444.60	210.10	61 276.87	35.95	29 866.09	44.44

SASU 5Ms-SERVICES
36 AVENUE JEAN MAUBERT

06130 GRASSE

ANNEXE DU 01/01/2018 AU 31/12/2018

SELAS LEMALLE AREs X.PERT
189 Chemin de Faissolle

06250 MOUGINS
04 93 69 13 16

ANNEXE

SOMMAIRE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

page

Principes et conventions générales	10
Permanence ou changement de méthodes	10
Informations complémentaires (CICE)	10

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations	11
Etat des amortissements	11
Etat des provisions	11
Etat des échéances des créances et des dettes	12
Composition du capital social	12
Evaluation des immobilisations corporelles	12
Disponibilités en Euros	12
Charges à payer	12

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 839 878.74 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 179 173.00 Euros et dégageant un bénéfice de 376 444.60 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 539 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

Le CICE de l'exercice précédent (2017), d'un montant de 2520 euros a permis de financer une partie du BFR.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 293		708
TOTAL	2 293		708
Autres participations	1 540 501		
TOTAL	1 540 501		
TOTAL GENERAL	1 542 794		708

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			3 001	3 001
TOTAL			3 001	3 001
Autres participations			1 540 501	1 540 501
TOTAL			1 540 501	1 540 501
TOTAL GENERAL			1 543 502	1 543 502

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 293	24		2 317
TOTAL	2 293	24		2 317
TOTAL GENERAL	2 293	24		2 317

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de bureau informatique mobilier	24				
TOTAL	24				
TOTAL GENERAL	24				

Etat des provisions

Néant

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	37 538	37 538	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 823	2 823	
Impôts sur les bénéfices	18 171	18 171	
Taxe sur la valeur ajoutée	95	95	
TOTAL	58 627	58 627	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	710 925	141 288	569 637	
Fournisseurs et comptes rattachés	382	382		
Personnel et comptes rattachés	1 958	1 958		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 680	2 680		
Taxe sur la valeur ajoutée	8 919	8 919		
Groupe et associés	606 193	606 193		
Autres dettes	966	966		
TOTAL	1 332 023	762 387	569 637	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	839 639			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	100.0000		1 000		1 000

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes financières diverses	7 697
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	265
Dettes fiscales et sociales	1 449
Total	9 411

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N 31/12/2018 12	% CA	Exercice N-1 31/12/2017 12	% CA	Exercice N-2 31/12/2016 12	% CA
Ventes marchandises + Production	179 173.00	100.00	170 461.00	100.00	67 200.00	100.00
+ Ventes de marchandises						
- Coût d'achat des marchandises vendues						
Marge commerciale						
+ Production vendue	179 173.00	100.00	170 461.00	100.00	67 200.00	100.00
+ Production stockée ou déstockage						
+ Production immobilisée						
Production de l'exercice	179 173.00	100.00	170 461.00	100.00	67 200.00	100.00
- Matières premières, approvisionnements consommés						
- Sous traitance directe						
Marge brute de production	179 173.00	100.00	170 461.00	100.00	67 200.00	100.00
Marge brute globale	179 173.00	100.00	170 461.00	100.00	67 200.00	100.00
- Autres achats + charges externes	25 403.26	14.18	23 289.59	13.66	72 860.50	108.42
Valeur ajoutée	153 769.74	85.82	147 171.41	86.34	5 660.50	8.42
+ Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes et versements assimilés	737.43	0.41	909.38	0.53	9 661.40	14.38
- Salaires personnel	26 045.56	14.54	38 291.28	22.46	7 056.91	10.50
- Charges sociales personnel	8 947.87	4.99	16 210.32	9.51	3 171.13	4.72
Excédent brut d'exploitation	118 038.88	65.88	91 760.43	53.83	25 549.94	38.02
+ Autres produits de gestion courante			0.94			
- Autres charges de gestion courante			0.77			
+ Reprises amortissements provisions, transferts de charges	11 109.93	6.20	8 462.53	4.96	559.94	0.83
- Dotations aux amortissements	24.00	0.01				
- Dotations aux provisions						
Résultat d'exploitation	129 124.81	72.07	100 223.13	58.80	24 990.00	37.19
+ Quotes parts de résultat sur opérations en commun						
+ Produits financiers	300 560.50	167.75	174.01	0.10		
- Charges financières	22 555.71	12.59	26 134.13	15.33	4 876.09	7.26
Résultat courant	407 129.60	227.23	74 263.01	43.57	29 866.09	44.44
+ Produits exceptionnels						
- Charges exceptionnelles						
Résultat exceptionnel						
- Impôt sur les bénéfices	30 685.00	17.13	12 986.14	7.62		
- Participation des salariés						
Résultat NET	376 444.60	210.10	61 276.87	35.95	29 866.09	44.44

DU RESULTAT A LA TRESORERIE

	Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12
RESULTAT NET COMPTABLE	376 444.60	61 276.87
± Non flux d'exploitation		
Dotations aux amortissements et provisions	24.00	
Reprises sur amortissements et provisions		
Plus ou moins-values sur cession d'actif	24.00	
Subventions d'investissements virées au résultat		
= Capacité d'autofinancement	376 468.60	61 276.87
- Prélèvements		
= Autofinancement disponible	376 468.60	61 276.87
+ Variation du B.F.R.	3 989.50	40 998.26
= Trésorerie d'exploitation	380 458.10	20 278.61
+ Ressources		
Cessions d'immobilisations	61 276.87	29 866.09
Augmentation des capitaux propres		140 367.65
Augmentations des comptes courants d'associés	61 276.87	
Augmentations des dettes financières		
Subventions reçues		
- Emplois		
Acquisitions d'immobilisations	707.91	1 542 794.02
Charges à répartir sur plusieurs exercices		
Réduction des capitaux propres	91 142.96	29 866.09
Dividendes		
Remboursements des comptes courants d'associés	81 344.05	
Remboursements des dettes financières	839 638.77	138 008.60
= Variation de trésorerie	571 098.72	1 579 888.54
+ Trésorerie initiale	781 299.76	229 163.01
TRESORERIE FINALE	210 201.04	1 350 725.53

ATTENTION : Ecart entre Variation du fonds de roulement et Utilisation de la variation du fonds de roulement

RATIOS DE RENTABILITE ET DE STRUCTURE

	31/12/2018	12 mois	31/12/2017	12 mois	31/12/2016	12 mois
	Bases	Valeurs	Bases	Valeurs	Bases	Valeurs
RENTABILITE FINANCIERE						
Résultat net	376 444.60	286.46	61 276.87	87.37	29 866.09	29.87
Capitaux propres (avant résultat de l'exercice)	131 410.78		70 133.91		100 000.00	
Ce ratio mesure la rentabilité des capitaux investis par les propriétaires ou actionnaires de l'entreprise et peut être comparé avec d'autres placements, compte tenu des risques correspondants.						
RENTABILITE ECONOMIQUE BRUTE						
Excédent brut d'exploitation	118 038.88	7.45	91 760.43	5.78	25 549.94	1.23
Immobilisations nettes + BFR	1 584 906.04		1 588 211.63		2 076 712.46	
Ce ratio détermine l'aptitude de l'entreprise à utiliser au mieux les moyens économiques nécessaires en immobilisations et besoins en fonds de roulement.						
POIDS DES FRAIS FINANCIERS						
Frais financiers nets	22 555.71	19.11	26 134.13	28.48	4 876.09	19.08
Excédent brut d'exploitation	118 038.88		91 760.43		25 549.94	
Ce ratio mesure la part de profit global que l'entreprise doit consacrer à la rémunération des capitaux empruntés. Il constitue souvent un indicateur significatif et précoce des difficultés.						
COUVERTURE DES CAPITAUX INVESTIS						
Ressources stables	1 824 973.17	115.15	2 369 511.39	149.19	2 305 875.47	111.03
Immobilisations nettes + BFR	1 584 906.04		1 588 211.63		2 076 712.46	
Ce ratio explique la manière dont l'entreprise finance par des ressources stables (capitaux propres et emprunts) des emplois fixes (immobilisations et besoins en fonds de roulement). Ce ratio doit se rapprocher de 100 %.						
TAUX D'ENDETTEMENT						
Endettement global + c/c associés	1 317 117.79	259.35	2 238 100.61	1703.13	2 235 741.56	3187.82
Capitaux propres	507 855.38		131 410.78		70 133.91	
Ce ratio exprime le degré de dépendance de l'entreprise à l'égard des tiers prêteurs, qui conjugué au coût des capitaux empruntés a une influence directe sur la rentabilité financière à travers l'effet de levier.						
CAPACITE DE REMBOURSEMENT						
Capacité d'autofinancement	376 468.60	52.95	61 276.87	3.95	29 866.09	1.77
Endettement financier global	710 924.89		1 550 563.66		1 688 572.26	
Ce ratio détermine les possibilités théoriques de remboursement des dettes financières grace à la capacité d'autofinancement de l'entreprise.						

RATIOS DE GESTION

	31/12/2018	12 mois	31/12/2017	12 mois	31/12/2016	12 mois
	Bases	Valeurs	Bases	Valeurs	Bases	Valeurs
DELAI DE CREDIT CLIENTS						
$\frac{\text{Clients + Effets escomptés non échus} \times \text{nbre jours de l'exercice}}{\text{Chiffre d'affaires TTC}}$	37 537.50	63.68	20 711.19	30.94	24 840.00	110.74
	212 203.00		241 019.00		80 751.99	
<i>Ce ratio mesure le délai moyen de recouvrement des créances clients et doit être comparé aux conditions de vente pratiquées dans l'entreprise et aux usages professionnels.</i>						
DELAI DE CREDIT FOURNISSEURS						
$\frac{\text{Fournisseurs} \times \text{nbre jours de l'exercice}}{\text{Achats et charges externes TTC}}$	381.67	5.14	403.20	4.79	4 600.68	20.32
	26 733.26		30 306.95		81 488.21	
<i>Ce ratio détermine le délai moyen de règlement des fournisseurs et doit être comparé aux conditions d'achat obtenues par l'entreprise et aux usages professionnels.</i>						
DELAI ROTATION STOCKS APPROVISIONNEMENT MARCHANDISES						
$\frac{\text{Stocks d'approvisionnement et de marchandises} \times \text{nbre jours de l'exercice}}{\text{Achats HT}}$						
<i>Ce ratio exprime la durée d'écoulement des stocks de matières, marchandises et approvisionnements, qui peut être modifiée par des décisions de gestion.</i>						
DELAI DE ROTATION DES STOCKS DE PRODUITS FINIS						
$\frac{\text{Stock en cours} + \text{Stock de produits finis} \times \text{nbre jours de l'exercice}}{\text{Production HT}}$						
	179 173.00		170 461.00		67 200.00	
<i>Ce ratio exprime la durée d'écoulement des produits en cours et des produits finis, qui peut être modifiée par des décisions de gestion.</i>						
POIDS DES BESOINS EN FONDS DE ROULEMENT						
$\frac{\text{Besoins en fonds de roulement}}{\text{Chiffre d'affaires HT}}$	43 721.22	24.40	47 710.72	27.99	6 712.46	9.99
	179 173.00		170 461.00		67 200.00	
<i>Ce ratio fournit un calcul synthétique du poids des besoins cycliques supportés par l'entreprise et doit être complété de l'examen des délais de rotation des composantes du BFR.</i>						
TAUX DE FONDS DE ROULEMENT						
$\frac{\text{Fonds de roulement}}{\text{Besoin en fonds de roulement}}$	283 788.35	649.09	829 010.48	1737.58	235 875.47	3513.99
	43 721.22		47 710.72		6 712.46	
<i>Ce ratio mesure la part des besoins en fonds de roulement financée par l'entreprise grâce à l'excédent des ses ressources stables sur ses emplois fixes.</i>						



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012018	et clos le	31122018	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
SASU 5Ms-SERVICES		36 AVENUE JEAN MAUBERT	
SIRET	8 2 1 7 3 8 9 4 5 0 0 0 1 2	06130 GRASSE	
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

0 1 0 1 2 0 1 7

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées	HOLDING	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
--------------------	---------	--	--

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%	0	Bénéfice imposable à 28%	83 471	Déficit	
	Bénéfice imposable à 15%	38 120				

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15%		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%	
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%	
		PV à long terme imposables à 0%	
		PV exonérées (art. 238 quindecies)	

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles, art 44 sexies	☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	☐	Pôle de compétitivité, art. 44 undecies	☐
Entreprises nouvelles, art 44 septies	☐	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	☐	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	☐	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A	☐	Autres dispositifs	☐
Société d'investissement immobilier cotée	☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :

dans le secteur productif, art. 244 quater W		dans le secteur du logement social, art. 244 quater X	
--	--	---	--

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%	
--	--

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4

(cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre	☐
2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	Nom NIF
3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre	☐
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	Nom NIF

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI	X	NON	Si oui, indication du logiciel utilisé	CEGID
---	-----	---	-----	--	-------

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
SELAS LEMALLE ARES X.PERT 189 Chemin de Faissolle 06250 MOUGINS Tél: 04 93 69 13 16			
OGA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:			Date: 30/04/2019
			Lieu: GRASSE
			Qualité et nom du signataire: Président
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné			Signature: MOUTERDE CHRISTOPHE

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2018 et ayant cessé en 2018, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTÉS »).

Désignation de l'entreprise : SA Transports GALOT		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 1 2	
Adresse de l'entreprise 36 AVENUE JEAN MAUBERT		06130 GRASSE	
Durée de l'exercice précédent* 1 2		Néant ☐ *	
Numéro SIRET* 4 1 5 6 5 0 3 6 5 0 0 0 3 4			
		Exercice N clos le. 3 1 1 2 2 0 1 8	
		N-1 3 1 1 2 2 0 1 7	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I) AA			
Frais d'établissement * AB		AC	
Frais de développement * CX		CQ	
Concessions, brevets et droits similaires AF		73 154 AG 71 689 1 466 755	
Fonds commercial (I) AH		2 500 AI 2 500 2 500	
Autres immobilisations incorporelles AJ		AK	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM	
Terrains AN		AO	
Constructions AP		1 083 089 AQ 1 021 916 61 173 82 404	
Installations techniques, matériel et outillage industriels AR		1 860 671 AS 1 565 098 295 573 419 661	
Autres immobilisations corporelles AT		101 481 AU 87 182 14 299 18 571	
Immobilisations en cours AV		AW	
Avances et acomptes AX		AY	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT	
Autres participations CU		CV	
Créances rattachées à des participations BB		BC	
Autres titres immobilisés BD		9 599 BE 9 599 3 049	
Prêts BF		3 383 BG 3 383 2 432	
Autres immobilisations financières* BH		1 000 BI 1 000 1 000	
TOTAL (II) BJ		3 134 877 BK 2 745 884 388 993 530 372	
Matières premières, approvisionnements BL		BM	
En cours de production de biens BN		BO	
En cours de production de services BP		BQ	
Produits intermédiaires et finis BR		BS	
Marchandises BT		BU	
Avances et acomptes versés sur commandes BV		370 BW 370 3 400	
Clients et comptes rattachés (3)* BX		785 316 BY 34 355 750 961 795 305	
Autres créances (3) BZ		302 594 CA 302 594 227 696	
Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	
Disponibilités CF		910 225 CG 910 225 929 614	
Charges constatées d'avance (3)* CH		18 823 CI 18 823 14 832	
TOTAL (III) CJ		2 017 328 CK 34 355 1 982 973 1 970 846	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV) CW			
Primes de remboursement des obligations (V) CM			
Ecart de conversion actif* (VI) CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		5 152 205 IA 2 780 238 2 371 966 2 501 218	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes CP 4 383	
(3) Part à plus d'un an CR			
Clause de réserve de propriété : *		Immobilités : Stocks Créances	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Capital Circulant

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la rubrique 2023.

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable En Euros

AL2S CONSEILS EXPERTISE COMPTABLE

Désignation de l'entreprise : SASU 5Ms-SERVICES

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :100 000.....)	DA	100 000	100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ..	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	10 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	21 411	
	Report à nouveau	DH		(29 866)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	376 445	61 277
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	507 855	131 411
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	710 925	1 550 564
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	606 193	687 537
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	382	403
	Dettes fiscales et sociales	DY	13 558	17 413
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	966	6 676
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	1 332 023	2 262 592
	Ecart de conversion passif *	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 839 879	2 394 003
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	762 387	1 572 240
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SASU 5Ms-SERVICES		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue	biens* services*	FD		FE		FF	
			FG	179 173	FH		FI	179 173
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	179 173	FK		FL	179 173	170 461
	Production stockée*				FM			
	Production immobilisée*				FN			
	Subventions d'exploitation				FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)				FP	11 110	8 463	
	Autres produits (1) (11)				FQ		1	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	190 283
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS			
	Variation de stock (marchandises)*				FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	25 403	23 290	
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	737	909	
	Salaires et traitements*				FY	26 046	38 291	
	Charges sociales (10)				FZ	8 948	16 210	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements* - dotations aux provisions	GA	24			
				GB				
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*	GC					
	Pour risques et charges : dotations aux provisions	GD						
	Autres charges (12)	GE		1				
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	61 158
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	129 125	100 223
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)	GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)	GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	300 000		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	561	174	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM			
	Différences positives de change				GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO			
	Total des produits financiers (V)				GP	300 561	174	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	22 556	26 134	
	Différences négatives de change				GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT			
	Total des charges financières (VI)				GU	22 556	26 134	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	278 005	(25 960)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	407 130	74 263

Désignation de l'entreprise : SASU 5Ms - SERVICES

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH			
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	30 685	12 986	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	490 843	179 098	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	114 399	117 822	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	376 445	61 277	
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont {	HY	IG		
	(3) Dont {	HP	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1	11 110	8 463	
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2				
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3				
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4				
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9					
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N			
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures		Produits antérieurs	

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

Désignation de l'entreprise : SASU 5Ms-SERVICES

Neant *

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
INCORP.					CZ		Consécutives à une réévaluation pratique au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		D8	D9	
	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I						
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD		KE		KF	
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9			KJ		KK		KL
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KM		KN		KO
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2			KP		KQ	KR
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3			KS		KT	KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *					KV		KW		KX
		Matériel de transport *					KY		KZ		LA
		Matériel de bureau et mobilier informatique				2 293	LB		LC		LD
	Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes					LK		LL		LM	
	TOTAL III					LN	2 293	LO		LP	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
Autres participations				8U	1 540 501	8V		8W			
Autres titres immobilisés				IP		IR		IS			
Prêts et autres immobilisations financières				IT		IU		IV			
TOTAL IV				LQ	1 540 501	LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				OG	1 542 794	OH		OJ	708		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
INCORP.			par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		à la fin de l'exercice		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
			à poste 1		à poste 2		à la fin de l'exercice		à la fin de l'exercice		
	Frais d'établissement et de développement		IN		CO		DO		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		IO		LV		LW		IX		
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencs et am. des constructions		IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencs, aménagements divers	IU		MM		MN		MO		
		Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	3 001	MU		
	Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III		IY		NG		NH	3 001	NI		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		OU		M7		OW	
Autres participations		IO		OX		OY	1 540 501	OZ			
Autres titres immobilisés		II		2B		2C		2D			
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F		2G			
TOTAL IV		I3		NJ		NK	1 540 501	2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		OK		OL	1 543 502	OM			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SASU 5Ms-SERVICES

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		QE		QF		QG	
	Immobilisations	QH		QI		QJ		QK	
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	2 293	QM	24	QN		QO	2 317
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	2 293	QV	24	QW		QX	2 317
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ØN	2 293	ØP	24	ØQ		ØR	2 317

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissement TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst gales agenc et am des const	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst techniques nat et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst gales agenc am divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat bureau et inform mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW				Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY			Total général non ventilé (NW - NY)	NZ				

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SELAS LEMALLE ARÈS X PERT

Désignation de l'entreprise : SASU 5Ms-SERVICES

Néant ☒ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	02	03	04
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisa- tions financières(1)*	06	07	08
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	UF	
		- financières	UG	UH	
		- exceptionnelles	UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise SASU 5Ms-SERVICES

Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN		
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US		
	Autres immobilisations financières		UT		UV		UW		
	Clients douteux ou litigieux		VA						
DE L'ACTIF CIRCULANT	Autres créances clients		UX	37 538		37 538			
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)		ZI						
	Personnel et comptes rattachés		UY						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	2 823		2 823			
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	18 171		18 171			
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	95		95			
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN						
		Divers	VP						
	Groupe et associés (2)		VC						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR						
	Charges constatées d'avance		VS						
	TOTAUX		VT	58 627	VU	58 627	VV		
RENVIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD						
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE						
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF						

CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG					
	à plus de 1 an à l'origine	VH	710 925	141 288	569 637		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	382	382			
Personnel et comptes rattachés		8C	1 958	1 958			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	2 680	2 680			
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E					
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	8 919	8 919			
	Obligations cautionnées	VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI	606 193	606 193			
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	966	966			
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ					
Produits constatés d'avance		8L					
TOTAUX			VY	1 332 023	VZ	762 387	569 637
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	839 639	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SASU 5Ms-SERVICES						Néant ☐ *									
I. RÉINTEGRATIONS								BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE							
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		{ de l'exploitant ou des associés de son conjoint				moins part déductible *				à réintégrer :				
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD				Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE						
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C G I)		WF				Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)		WG						
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA		(		Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB		)				
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI				Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX						
	Amendes et pénalités		WJ				Charges financières (art. 212 bis)*		XZ						
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*														
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)														
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.		WL				Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7						
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		{ - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %												
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		{ - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions												
	Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)														
	Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-I-3e et 212 du C G I)		SU				Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW				
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (Art 209C)		SX				Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8					
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage															
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage															
										TOTAL I					
II. DÉDUCTIONS															
PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE															
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *															
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)															
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		{ - imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'IR) - imposées aux taux de 0 % - imposées aux taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs												
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %														
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*														
	Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts :		(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations		2A										
Mesures d'abattement sur le bénéfice et exonérations	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*														
	Majoration d'amortissement *														
	Entreprises nouvelles (repense d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9		Entreprises nouvelles 44 sexes		L2		Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		L5				
	Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)		L6		Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)		K3		Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)		PA				
	Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et octies A)		QV		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)		IF		Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)		XC				
Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)		PP						Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC					
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)															
Deductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)		Dont déduction exceptionnelle pour investissement *		X9				Créance dégagée par le report en arrière du déficit		ZI					
Déduction des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage															
III. RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II					
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		{ bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)		XI				121 591							
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*				ZL											
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*															
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN				121 591							

ANNEXE DÉCLARATION 2058-A

Désignation de l'entreprise :

SASU 5Ms-SERVICES

31/12/2018

[illegible]

Désignation de l'entreprise : <u>SASU 5Ms-SERVICES</u>		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	0	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	0	
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	0	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 1er du CGI. dotations de l'exercice	ZT	1 073	
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler, sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 2 du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *		Reprises sur l'exercice	
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	YO
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne W1	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : <u>SASU 5Ms-SERVICES</u>										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	(29 866)	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB	10 000			
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	61 277		- Autres réserves	ZD	21 411				
	Prélèvements sur les réserves	OE			Dividendes	ZE					
					Autres répartitions	ZF					
	TOTAL I	OF	31 411		Report à nouveau	ZG					
					(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	TOTAL II	ZH	31 411			
RENSEIGNEMENTS DIVERS											
Exercice N : Exercice N-1 :											
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7			YQ						
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR						
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS						
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance				YT						
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8			XQ						
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU						
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	6 524		8 396			
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV						
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES			ST	18 880		14 893			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	25 403		23 290			
	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	392		91			
- Autres impôts, taxes et versements assimilés	ZS			YZ	345		818				
Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	737		909				
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				YY	33 030		35 279			
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	1 330		3 509			
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2018)*				OB	28 079					
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				OS						
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK	1.47	%	1.67	%		
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP				- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art 38 II de l'ann. III au C.G.I.)			Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR 0	
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG						
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				RH						
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA	121 291	Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL			
				Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC			
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD	277 475	Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO			
				Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF			
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale			JH	1	N° SIRET de la société mère du groupe			JJ	8 2 1 7 3 8 9 4 5 0 0 0 1 2	

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SASU 5Ms-SERVICES Néant ☒ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
(1)		(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
(7)		(8)	(9)	(10)			(11)
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))							
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))							
CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % (11)							

(A)

(B)
(ventilation par taux)

(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SASU 5Ms-SERVICES

Néant ☒ *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintègre	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintègre	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1			
		N-2			
		N-3			
		N-4			
		N-5			
		N-6			
		N-7			
		N-8			
		N-9			
		TOTAL 2			

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SASU 5Ms-SERVICES

Néant ☒ *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 12.8 % ②

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ①*Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 12.8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 %	Solde des moins-values à 12.8 %
①	②	③	④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
	À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI)	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % ou à 16,5 % (1)		
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>SASU 5Ms-SERVICES</u>	Néant ☒ *
--	---

I	SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
			Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
			taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)		1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2					
TOTAL (lignes 1 et 2)		3					
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)		6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)				
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

16

Désignation de l'entreprise : SASU 5Ms-SERVICES				Néant ☐	
Exercice ouvert le : 01/01/2018		et clos le : 31/12/2018		Durée en nombre de mois	
				1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS					
Effectif moyen du personnel * :				YP	1
dont apprentis				YF	
dont handicapés				YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale				RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE					
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				OA	179 173
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				OT	
TOTAL 1				OX	179 173
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OH	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				OE	
Subventions d'exploitation reçues				OF	
Variation positive des stocks				OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				OI	11 110
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				XT	
TOTAL 2				OM	11 110
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)					
Achats				ON	
Variation négative des stocks				OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				OR	25 403
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OW	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OY	
TOTAL 3				OJ	25 403
IV- Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)				OG	164 880
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF).				SA	164 880
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD					
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		EV	x		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)		GX	179 173	Effectifs au sens de la CVAE *	
		EY	2		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		HX	4 508 697		
Période de référence		GY	01/01/2018	GZ	
			31/12/2018		
Date de cessation		HR			

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salaires et dans la notice n° 2033-N01-SD § Cotisation foncière des entreprises - qualification des effectifs

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1)

Néant ☐

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 1 8

N° SIRET

8 2 1 7 3 8 9 4 5 0 0 0 1 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SASU 5Ms-SERVICES

ADRESSE (voie)

36 AVENUE JEAN MAUBERT

CODE POSTAL

06130

VILLE

GRASSE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

PI

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

1 000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

M

Nom patronymique

MOUTERDE

Prénom(s)

CHRISTOPHE

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

1 000

Naissance :

Date

310760

N° Département

69

Commune

LYON

Pays

FX

Adresse :

N°

29

Voie

AVENUE JEAN DE NOAILLES

Code postal

06400

Commune

CANNES

Pays

FX

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 1 8

N° SIRET

8 2 1 7 3 8 9 4 5 0 0 0 1 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SASU 5Ms-SERVICES

ADRESSE (voie)

36 AVENUE JEAN MAUBERT

CODE POSTAL

06130

VILLE

GRASSE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

1

Forme juridique

SAS

Dénomination

TRANSPORTS GALOT

N° SIREN (si société établie en France)

4 1 5 6 5 0 3 6 5

% de détention

100.00

Adresse :

N°

36

Voie

AVENUE JEAN MAUBERT

Code postal

06130

Commune

GRASSE

Pays

France

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

ÉTAT DES CRÉDITS D'IMPÔT
ET CRÉANCES IMPUTABLES

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble)

Dénomination de la société mère : SASU 5MS-SERVICES

N° SIRET 82173894500012

Adresse du service des impôts des entreprises 29 TRAVERSE DE LA PAOUTE

où est déposée la déclaration de résultats : BP 23150

06131 GRASSE CEDEX

Exercice ouvert le : 01012018

Clos le : 31122018

Néant * ☐

Dénomination des sociétés	Réduction et crédit d'impôt	Montant du crédit d'impôt	Créances report en arrière des déficits antérieurs des filiales		Précisions sur l'utilisation des crédits d'impôts (Utilisation de la valeur AUT)
			Cédées à la mère	Utilisées par la mère	
TRANSPORTS GALOT	CIC	44 476			
5 MS SERVICES	CIC	539			
TRANSPORTS GALOT	MEC	330			
TOTAL		45 345			

Ventilation des crédits d'impôt

Dénomination des sociétés	Crédits reportables	Crédits non reportables et restituables	Crédits non reportables et non restituables
TRANSPORTS GALOT		44 476	
5 MS SERVICES		539	
TRANSPORTS GALOT	330		
TOTAL	330	45 015	

Montant total par type de réduction et de crédit d'impôt au titre du résultat d'ensemble

Type de crédit d'impôt	Total	Type de crédit d'impôt	Total	Type de crédit d'impôt	Total
PVM		PTZ		RTA	
CIC	45 015	BIO		COL	
COR		PHO		CIO	
CIR		MAI		CSV	
MEC	330	AUD		VEL	
FOR		ART		AUT	
RAC		CJV			
FAM		CPE			
CIN		CCI			
APR		PTR			



RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

ÉTAT DE SUIVI DES DÉFICITS D'ENSEMBLE
ET AFFECTATION DES MOINS-VALUES À LONG TERME D'ENSEMBLE

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble)

Dénomination de la société : SASU 5Ms-SERVICES

Néant ☒ *Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée
la déclaration de résultats : 29 TRAVERSE DE LA PAOUTE
BP 23150
06131 GRASSE CEDEXExercice ouvert le : 01012018
clos le : 31122018

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 19%	NE	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15%	NC	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 0%	ND	
Gains nets d'ensemble retirés de la cession d'éléments d'actif exclus du régime des plus ou moins-values à long terme (art 219 I a sexies-0 du CGI)	NB	

I - SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent	KC	
Déficits imputés (report lignes HG, ID, Z4 et EP du tableau 2058 RG)*	KD	
Déficits reportables (différence KC - KD)	KE	
Déficits nés au titre de l'exercice (report ligne HL du tableau 2058 RG)	JC	
Total des déficits restant à reporter (somme KE + JC)	JD	

II - ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES MOINS-VALUES À LONG TERME

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme à 19 % ou à 15 %	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col : 2 + 3 + 4 - 5 - 6
	À 19 % ou à 15 %	À 16,5 %	À 19 % ou à 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (articles 219 I-a sexies-0 et 219 I-a sexies-0 bis du CGI (1))			
I	2	3	4	5	6	7
Moins-values nettes N			(2)			
			(3)			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des 10 exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		(2)			
			(3)			
	N-2		(2)			
			(3)			
	N-3		(2)			
			(3)			
	N-4		(2)			
			(3)			
	N-5		(2)			
			(3)			
	N-6		(2)			
			(3)			
	N-7		(2)			
			(3)			
	N-8		(2)			
			(3)			
	N-9		(2)			
			(3)			
	N-10		(2)			
			(3)			

(1) L'article 219 I-a sexies-0 du CGI, admet sous conditions, l'imputation des moins-values antérieures sur cessions de certains titres exclus du régime du long terme pour la détermination des résultats des exercices clos à compter du 31 décembre 2006, dans certaines limites.

(2) Moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI non cotés (art. 219 I-a sexies-0 bis du CGI).

(3) Moins-values à long terme relevant de l'article 219 I-a sexies-0 du CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice groupe n° 2058-not et la notice 2032.

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

**ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT
ET AUX PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME
POUR LA DÉTERMINATION DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE**

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications.
Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée est jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société)

Dénomination de la société intégrée **SASU 5Ms-SERVICES**
ou du groupe :

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée
la déclaration de résultats : **29 TRAVERSE DE LA PAOUTE**
06131 GRASSE CEDEX

SIRET Société intégrée **82173894500012**

Exercice ouvert le : **01012018** Clos le : **31122018**

Cocher la case si la déclaration
souscrite concerne la société mère
(Résultat d'ensemble)



Néant ☐

A - RESULTAT	Bénéfice et réintégrations		Déficit et déductions	
Résultat à prendre en compte pour la détermination du résultat d'ensemble	CA	289 475	CB	
Jetons de présence réintégrés pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 B alinéa 4 du CGI)	CD			
Produits de participation n'ouvrant pas droit au régime mère-fille non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 al. 3 du CGI)			CE	12 000
Dotations complémentaires aux provisions pour dépréciation de créances ou pour risques non pris en compte pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art. 223 B alinéa 3 du CGI)	CF		CG	
Abandons de créance et subventions directes et indirectes non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art. 223 B alinéa 5 du CGI)	CH		CJ	
Dotations aux amortissements exceptionnels (art. 39 quinquies A 2 du CGI) pour des opérations intra-groupe	CK			
Déduction des investissements réalisés dans les DOM (art. 217 undecies) pour des opérations intra-groupe	CL			
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	CM		CN	
Quote-part de frais et charges relative aux plus et moins-values de cession de titres de participation non prise en compte pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 2 du CGI)			CO	
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	DU		DV	
Suppléments d'amortissements pratiqués par la société cessionnaire d'un bien amortissable à la suite d'une cession dont le résultat ou la plus ou moins-value n'a pas été retenu pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	CP			
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 3 du CGI)	CR		CS	
Quote-part de déficits relatifs aux suppléments d'amortissements provenant de la réévaluation d'immobilisations entre le 31-12-86 et la date d'entrée dans le groupe	CT			
Régularisation relative à la cession d'immobilisations réévaluées	CU			
Autres régularisations (à détailler)	CV		CW	
TOTAL	CX	289 475	CY	12 000
BÉNÉFICE (CX - CY) ou DÉFICIT (CY - CX)	CZ	277 475	DA	

B- PLUS ET MOINS-VALUES NETTES A LONG TERME	Cessions d'immobilisations					
	Plus-values et réintégrations			Moins values et déductions		
	Taux de 19 % (5)	Taux de 15 %	Taux de 0 % (4)	Taux de 19 % (5)	Taux de 15 %	Taux de 0 % (4)
Plus et moins-values nettes à long terme retenues pour la détermination des plus et moins-values nettes d'ensemble	BT	B9	C1	A1	C2	C3
Dotations complémentaires aux provisions constituées par une société et reprises correspondantes	BU	C4	C5	A2	C6	C7
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux des plus values à long terme, afférents à des cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	BV	C8	C9	A3	D1	D0
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux des plus-values à long terme afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenues pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (art. 223 F alinéa 3 du CGI) (1)	BW	DQ	DY	A4	DZ	B8
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	BX	D1	D2	A5	D3	D4
Régularisations relatives à la cession d'immobilisations réévaluées	BY	D5	D6	A6	D7	D8
Autres régularisations (à détailler)	BZ	D9	EA	A7	EB	EC
SOUS TOTAL	BS	ED	EE	A8	EF	EG
TOTAL plus-values (BS - A8) ou moins-values (A8-BS) taux de 19 %	BR			A9		
TOTAL plus-values (ED - EF) ou moins-values (EF-ED) taux de 15 %		B7			B6	
TOTAL plus-values (3) (EE - EG) ou moins-values (EG-EE) taux de 0 %			B5			B4

C- AUTRES PLUS-VALUES A 19 %

Plus-values à 19 % (art. 210 E, 210 F(6), 238 bis JA, 208 C et 219-IV du CGI)

B3

- (1) A réintégrer ou à déduire en cas de cession mentionnée au troisième alinéa de l'article 223 F du CGI.
(2) Y compris amortissements irrégulièrement différés en contravention avec les dispositions de l'article 39 B du CGI.
(3) A l'exception, pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2006, de la quote-part relative aux dividendes versés au cours du premier exercice d'appartenance au groupe de la société distributrice.
(4) Le taux de 0% s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2007.
(5) Le taux de 19 % concerne les sociétés à prépondérance immobilière (SPI) cotées pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.
(6) Le taux réduit d'impôts sur les sociétés s'applique aux cessions à titre onéreux réalisées à compter du 1^{er} janvier 2012.
Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

**ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT ET AUX PLUS
ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME POUR LA DÉTERMINATION
DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE LORS DE LA SORTIE,
DE LA FUSION OU DE LA SCISSION DE LA SOCIÉTÉ MEMBRE**

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications.)

Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée sera jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société.)

Dénomination de la société intégrée ou du groupe :

SASU 5MS-SERVICES

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée la déclaration de résultat :

29 TRAVERSE DE LA PAOUTE

BP 23150

06131 GRASSE CEDEX

Cocher la case si la déclaration
souscrite concerne la société mère
(résultat d'ensemble)

SIRET Société intégrée 82173894500012

Exercice ouvert le : 01012018 clos le : 31122018

Néant ☒ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

A - RÉSULTAT		Bénéfice et réintégrations		Déficit et déductions	
Plus et moins-values nettes à court terme à réintégrer lorsque la société sort du groupe		FA		FB	
Réintégration des abandons de créances, subventions directes et indirectes.		FD		FE	
Provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI, à déduire lorsque la société sort du groupe				FZ	
Autres régularisations (à détailler)		FG		FH	
TOTAL		FK		FL	
BENEFICE (2) FK - FL		FM		FN	

B- PLUS ET MOINS-VALUES NETTES A LONG TERME	Cessions d'immobilisations											
	Plus-values et réintégrations						Moins-values et déductions					
	Taux de 19 % (3)		Taux de 15 %		Taux de 0 % (1)		Taux de 19 % (3)		Taux de 15 %		Taux de 0 % (1)	
Plus et moins-values nettes à long terme à réintégrer lorsque la société sort du groupe.	GB		F2		F3		GF		F4		F5	
Provisions constituées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI, à déduire lorsque la société sort du groupe (2)					F6		GG		F7		F8	
Autres régularisations (à détailler)	GC		F9		G1		GH		G2		G3	
Sous Total	GD		G4		G5		GI		G6		G7	
Total Plus-values (GD-G1) ou moins-values (G1-GD) Taux de 19 %	GE						GJ					
Total Plus-values (2) (G4-G6) ou moins-values (G6-G4) Taux de 15 %			E8						E6			
Total Plus-values (2) (G5-G7) ou moins-values (G7-G5) Taux de 0 %					E7						E5	

(1) Le taux de 0 % s'applique aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2007.

(2) Conformément à l'article 223 L-6 c et 223 L-6 e du CGI, la société absorbante ou bénéficiaire des apports peut réduire ou annuler les réintégrations de sortie en imputant sur ces sommes tout ou partie du déficit d'ensemble ou de la moins-value nette à long terme d'ensemble encore reportables à la date d'effet de la fusion ou de la scission.

(3) Le taux de 19 % concerne les sociétés à prépondérance immobilière cotées pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.



RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL
ET DES PLUS-VALUES À LONG TERME D'ENSEMBLE

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble)

Dénomination de la société mère : SASU 5Ms-SERVICES

N° SIRET : 8 2 1 7 3 8 9 4 5 0 0 0 1 2

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée
la déclaration de résultat : 29 TRAVERSE DE LA PAOUTE
BP 23150
06131 GRASSE CEDEX

Exercice ouvert le : 01012018 clos le : 31122018

Néant ☐ *

I - RÉSULTAT FISCAL D'ENSEMBLE

Chiffre d'affaires de l'ensemble des sociétés intégrées	HV	4 508 697
Plus-values à 19 % (art 210 F(1), 238 bis JA, 208 C et 219-IV du CGI)	HQ	
Quote part de frais et charges relative aux plus ou moins values de cession de titres de participation déneutralisées	HI	
Réintégration des charges financières (CGI Art. 223 B A1, alinéa 6 du CGI)	HA	
Réintégration des charges financières nettes conformément aux dispositions de l'article 223 B bis du CGI	HF	
Abattement sur le bénéfice et exonération : montant excédant la limite d'exonération pour l'ensemble du groupe	HZ	
Déduction des intérêts différés au titre de la sous-capitalisation (CGI art. 223 B alinéa 17 du CGI)	HJ	
Résultat d'ensemble avant imputation des déficits reportables	Bénéfice	277 475
	Déficit	
Plus-values d'ensemble imputées sur le déficit d'ensemble	HD	
Déficit de l'exercice reporté en arrière*	HE	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice*	HG	
RÉSULTAT FISCAL	Bénéfice	277 475
	Déficit	

II - PLUS-VALUES À LONG TERME D'ENSEMBLE

	19 %		15 %		0 %	
imposables	IA		Z1		EM	
imputées sur le déficit d'ensemble de l'exercice	IB		Z2		EN	
imputées sur les moins-values correspondantes nettes à long terme antérieures	IC		Z3		EO	
imputées sur les déficits antérieurs	ID		Z4		EP	
Total : cases IB à ID, Z2 à Z4 et/ou cases EN à EP	IE		Z5		EQ	
imposées au taux réduit : cases Z1 - Z5 et/ou cases EM - EQ et/ou cases IA-IE	IF		Z6		ER	

(1) Le taux réduit d'impôts sur les sociétés s'applique aux cessions à titre onéreux réalisées à compter du 1er janvier 2012.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT



Liberté - Égalité - Fraternité
REPUBLIQUE FRANÇAISE

N° 2058 SG 2019

Page 43

DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

**ÉTAT DES SUBVENTIONS ET ABANDONS DE CRÉANCE NON RETENUS
POUR LA DÉTERMINATION DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE
À COMPTER DU 1^{er} JANVIER 1992**

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble)



(6)

Dénomination de la société mère : SASU 5Ms-SERVICES

N° SIRET : 8 2 1 7 3 8 9 4 5 0 0 0 1 2

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée
la déclaration de résultats : 29 TRAVERSE DE LA PAOUTE
BP 23150
06131 GRASSE CEDEX

Exercice ouvert le : 01012018 clos le : 31122018

Néant ☒ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Dénomination des sociétés		Subventions indirectes sur cessions d'immobilisations		Autres subventions et abandons de créances		
		Allouées (1)	Reçues (2)	Alloués		Reçus (4)
				déductibles (3)	non déductibles (1)	
1		2	3	4	5	6
SASU 5Ms-SERVICES	Au titre d'exercices antérieurs (5)					
	Au titre de l'exercice					
TRANSPORTS GALOT	Au titre d'exercices antérieurs (5)					
	Au titre de l'exercice					
	Au titre d'exercices antérieurs (5)					
	Au titre de l'exercice					
	Au titre d'exercices antérieurs (5)					
	Au titre de l'exercice					
	Au titre d'exercices antérieurs (5)					
	Au titre de l'exercice					
	Au titre d'exercices antérieurs (5)					
	Au titre de l'exercice					
	Au titre d'exercices antérieurs (5)					
	Au titre de l'exercice					
	Au titre d'exercices antérieurs (5)					
	Au titre de l'exercice					
TOTAL						

(1) Ces subventions ou abandons doivent être rapportés au résultat propre de la société.

(2) Ces subventions ou abandons doivent être rapportés au résultat propre de la société et déduits du résultat d'ensemble.

(3) Ces subventions ou abandons ont été rapportés au résultat d'ensemble.

(4) Ces subventions ou abandons ont été déduits du résultat d'ensemble s'ils sont compris explicitement ou implicitement dans le résultat imposable de la société.

(5) Subventions sur cessions d'immobilisations : cumul des sommes depuis l'entrée dans le groupe.

Autres subventions : cumul des sommes reçues ou allouées au cours des 4 exercices précédents.

(6) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux N° 2058 SG supplémentaires.

Dans ce cas, il convient :

- de numéroter chaque tableau en haut à gauche de la case prévue à cet effet ;
- de porter le nombre total de tableaux N° 2058 SG souscrits en bas à droite de cette même case.

Par ailleurs, seul le dernier tableau devra comporter le total des colonnes.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

ÉTAT DES PLUS-VALUES ET MOINS-VALUES DE CESSION D'ELEMENTS D'ACTIF IMMOBILISÉS ENTRE SOCIÉTÉ DU GROUPE

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble)

Dénomination de la société mère :										SASU 5Ms-SERVICES													
SIREN de la société mère :										8	2	1	7	3	8	9	4	5	0	0	0	1	2
Adresse du Service des impôts des entreprises où est déposée la déclaration d'ensemble de résultats :										29 TRAVERSE DE LA PAOUTE 06131 GRASSE CEDEX													
Exercice ouvert le :					0	1	0	1	2	0	1	8	clos le :		3	1	1	2	2	0	1	8	

SUIVI DES PLUS-VALUES OU MOINS-VALUES DE CESSION NON RETENUES POUR LE CALCUL DU RESULTAT OU DE LA PLUS-VALUE OU MOINS-VALUE NETTE A LONG TERME D'ENSEMBLE AU TITRE D'EXERCICES ANTERIEURS ET NON ENCORE RAPPORTÉES OU DÉDUITES

Bien NO	Propriétaires successifs NP	Valeur d'origine (1) NQ	Amortissements déduits (2) NR	Suppléments d'amortissements (3) NS

+/- values non encore imposées (4) NT							
Plus-values				Moins-values			
Taux de droit commun	Taux de 19%	Taux de 15%	Taux de 0 %	Taux de droit commun	Taux de 19 %	Taux de 15 %	Taux de 0 %

1 Valeur d'origine du bien cédé, mentionnée au 2 du II de l'article 46 quater-0 ZH de l'annexe III au CGI et inscrite au bilan de la société du groupe qui a effectué la première cession ou au bilan de la société absorbée dans les cas prévus au BOI-IS-GPE-50-50-10 au II-C-1 n° 250.

2 Cumul des amortissements effectivement déduits pendant la période d'utilisation du bien par les sociétés du groupe.

3 Cumul des amortissements réintégrés au résultat d'ensemble en application du 1 du II de l'article 46 quater-0 ZH de l'annexe III au CGI

4 Pour les immobilisations revêtant la nature de titres d'une société du groupe uniquement ; mentionner le montant cumulé des plus-values ou moins-values qui n'ont pas été retenues pour le calcul du résultat ou de la plus-value ou moins-value nette à long terme d'ensemble en application de l'article 223 F du code général des impôts.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT D'ENSEMBLE ET AUX PLUS-VALUES OU MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME D'ENSEMBLE AU TITRE DES OPÉRATIONS LIÉES À DES SOCIÉTÉS INTERMÉDIAIRES ET/OU À L'ENTITÉ MÈRE NON RÉSIDENTE ET/OU LES SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble pour chaque société dont les résultats transmis au groupe sont concernés par ces rectifications. Une copie sera jointe à la déclaration de résultat de la filiale.)



Dénomination de la société mère :										SASU 5Ms-SERVICES																									
SIREN de la société mère :										8	2	1	7	3	8	9	4	5																	
Dénomination de la société intégrée concernée par les rectifications :																																			
SIREN de la société intégrée :																																			
Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée la déclaration de résultats :										29 TRAVERSE DE LA PAOUTE 06131 GRASSE CEDEX																									
Exercice ouvert le :										0	1	0	1	2	0	1	8	Clos le :										3	1	1	2	2	0	1	8
A - RÉSULTAT D'ENSEMBLE										Montants rapportés au résultat d'ensemble					Montants déduits du résultat d'ensemble																				
Produits de participation n'ouvrant pas droit au régime «mère-filles» perçus par une société du groupe d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère pour lesquels la société mère apporte la preuve qu'ils proviennent de produits de participation versés par une société membre du groupe (art. 223 B, alinéa 2)															MB																				
Provisions constituées ou reprises à raison d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (créances, risques, titres exclus du régime du long terme) (art. 223 B, alinéa 3)										MC					MD																				
Charges financières liées à l'acquisition des titres d'une société membre du groupe ou des titres d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (art. 223 B, alinéa 6)										MI																									
Montant des intérêts versés par une société du groupe à une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère et reversés à une société du groupe (art. 223 B, alinéa 17)										MJ					MK																				
Plus-values ou moins-values de cessions de titres d'une société du groupe à une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (court terme) (art. 223 F)										ML					MO																				
TOTAL										MP					MQ																				

B- PLUS-VALUES ET MOINS-VALUES NETTE A LONG TERME D'ENSEMBLE	Montants rapportés à la plus-value ou moins-value nette d'ensemble				Montants déduits de la plus-value ou moins-value nette d'ensemble			
	Plus et moins-values à long terme à 19 %		Plus et moins-values à long terme à 0 %		Plus et moins-values à long terme à 19 %		Plus et moins-values à long terme à 0 %	
Provisions constituées à raison de la dépréciation des titres d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère et reprises (art. 223D, alinéa 4)	NA		ND		NG		NJ	
Plus-values ou moins-values de cessions de titres d'une société du groupe à une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (art. 223F)	NB		NE		NH		NK	
TOTAL	NC		NF		NI		NL	

1 La société mère devra numérotter ces tableaux 2058-PAP.

2 Par une société membre du groupe depuis plus d'un exercice s'agissant des exercices ouverts à compter du 1er janvier 2011.

REGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIETES
LISTE DES SOCIETES MEMBRES DU GROUPE ET DES SOCIETES QUI ONT CESSÉ D'ETRE
MEMBRES DE CE GROUPE (article 223 A du CGI)

Dénomination de la société mère : SASU SMS SERVICES

N° SIRET de la société mère : 821738945000012

Exercice ouvert le : 01/01/2018 et clos le : 31/12/2018

I A - Liste des sociétés résidentes membres du groupe au titre de l'exercice liquidé

Sociétés du périmètre d'intégration fiscale		Adresse du principal établissement (si différent de l'adresse du siège)		1er exercice d'entrée dans le groupe	Taux de détention par la société mère ou entité mère non résidente	
					Directe	Indirecte
Siren	415650365	Adresse		NON	100,00	
Forme Juridique	SASU					
Dénomination	TRANSPORTS GALOT					
Adresse	36 AVENUE JEAN MAUBERT 06130 GRASSE					
Siren		Adresse				
Forme Juridique						
Dénomination						
Adresse						
Siren		Adresse				
Forme Juridique						
Dénomination						
Adresse						
Siren		Adresse				
Forme Juridique						
Dénomination						
Adresse						
Siren		Adresse				
Forme Juridique						
Dénomination						
Adresse						

REGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIETES
LISTE DES SOCIETES MEMBRES DU GROUPE ET DES SOCIETES QUI ONT CESSÉ D'ETRE
MEMBRES DE CE GROUPE (article 223 A du CGI)

Dénomination de la société mère :

SASU SMS SERVICES

N° SIRET de la société mère :

821738945000012

Exercice ouvert le : 01/01/2018

et clos le : 31/12/2018

II B - Liste des sociétés qui ont cessé d'être intermédiaires, mère non résidente et des sociétés étrangères au titre de l'exercice liquidé

Dénomination des sociétés		Adresse du principal établissement (si différent de l'adresse du siège)		Statut de l'entreprise
Siren		Adresse		
Forme Juridique				
Dénomination				
Adresse				
Siren		Adresse		
Forme Juridique				
Dénomination				
Adresse				
Siren		Adresse		
Forme Juridique				
Dénomination				
Adresse				
Siren		Adresse		
Forme Juridique				
Dénomination				
Adresse				
Siren		Adresse		
Forme Juridique				
Dénomination				
Adresse				
Siren		Adresse		
Forme Juridique				
Dénomination				
Adresse				

**MISE A JOUR DE LA LISTE DES SOCIETES DU GROUPE
POUR L'EXERCICE SUIVANT
(article 223 A du CGI)**

Dénomination de la société mère : SASU SMS SERVICES

N° SIRET de la société mère : 821738945000012

Exercice ouvert le : 01/01/2018 et clos le : 31/12/2018

I A - Liste des sociétés résidentes membres du groupe au titre de l'exercice suivant

Sociétés du périmètre d'intégration fiscale		Adresse du principal établissement (si différent de l'adresse du siège)		1er exercice d'entrée dans le groupe	Taux de détention par la société mère ou entité mère non résidente	
					Directe	Indirecte
Siren	415650365	Adresse		NON	100.00	
Forme Juridique	SAS					
Dénomination	TRANSPORTS GALOT					
Adresse	36 AVENUE JEAN MAUBERT					
	06130 GRASSE					
Siren		Adresse				
Forme Juridique						
Dénomination						
Adresse						
Siren		Adresse				
Forme Juridique						
Dénomination						
Adresse						
Siren		Adresse				
Forme Juridique						
Dénomination						
Adresse						
Siren		Adresse				
Forme Juridique						
Dénomination						
Adresse						



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012018	et clos le	31122018	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				x	Régime réel normal
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société:	Adresse du siège social:
SASU 5Ms-SERVICES	36 AVENUE JEAN MAUBERT
SIRET	06130 GRASSE
8 2 1 7 3 8 9 4 5 0 0 0 1 2	
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

REGIME FISCAL DES GROUPES	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	0 1 0 1 2 0 1 7
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:	
SIRET	

B ACTIVITE	
Activités exercées	HOLDING
Si vous avez changé d'activité, cochez la case	

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)	
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%
	0
	Bénéfice imposable à 28%
	239 355
	Déficit
	38 120

2 Plus-values	
PV à long terme imposables à 15%	Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%
PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%
PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art 238 quindecies)

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches	
Entreprises nouvelles, art 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A
Entreprises nouvelles, art 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 sexdecies	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A
Société d'investissement immobilier cotée	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)
	Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W	dans le secteur du logement social, art. 244 quater X
---	--	---

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)	
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%	

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre	
2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	
Nom	
NIF	
3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre	
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	
Nom	
NIF	

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE	
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI x NON
Si oui, indication du logiciel utilisé	
CEGID	

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
SELAS LEMALLE ARES X.PERT 189 Chemin de Faissolle 06250 MOUGINS Tél: 04 93 69 13 16	
OGA/OMGA	Viseur conventionné (Cocher la case correspondante)
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:	Identité du déclarant:
	Date: 30/04/2019 Lieu: GRASSE
	Qualité et nom du signataire: Président
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné	Signature: MOUTERDE CHRISTOPHE

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2018 et ayant cessé en 2018, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTÉS »).

Formulaire obligatoire
(article 223 du Code général des impôts)

IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065 bis-SD
2019

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)				c
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				d
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)				e
				f
				g
				h
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)				i
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				j
Montant des revenus répartis (5)				Total (a à h)

I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associe en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué.	Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les	
1	2	3	4	Indemnités forfaitaires. 5	Rembour-sements. 6	Indemnités forfaitaires. 7	Rembour-sements. 8
M MOUTERDE CHRISTOPHE Associé 29 AVENUE JEAN D							
BAT B 06400 CANNES	1 000						

J DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	